



PRISE EN CHARGE DES ANIMAUX ERRANTS  
SUR LE TERRITOIRE DE ROSPORDEN  
COORDINATION DES SERVICES

SERVICES TECHNIQUES – 57 route de Scaër  
Tel : 02.98.66.99.20 – [servicestechniques@mairie-rosporden.fr](mailto:servicestechniques@mairie-rosporden.fr)

(copie)

Les communes de la CCA ont contracté depuis plusieurs années une convention avec Chenil services pour la prise en charge des animaux domestiques errants.

Chenil services prend donc en charge les animaux domestiques (chiens, chats, NAC <40kg) en divagation sur la voie publique. Les équipes interviennent 24/24 pour procéder à la capture et à la prise en charge des animaux, y compris les animaux blessés. Les soins ne sont pas réalisés sur place, Chenil service amène donc l'animal blessé auprès de ses vétérinaires partenaires, qui prodigueront les soins d'urgence. Chenil services intervient également pour les animaux dangereux.

La prise en charge ne se fait que par donneur d'ordre public : services municipaux, police municipale, gendarmerie, pompiers.

Chenil services est basé à Quimper, au Corniguel. Passé le délai de fourrière (fixé par le Code Rural à 8 jours ouvrés et francs), les animaux sont placés à la SPA de Cornouaille. Chenil services ne prend pas en charge les animaux sauvages.

CAS DES ANIMAUX ERRANTS DECOUVERT PAR LES ADMINISTRES

		Qui appeler?	Prise en charge	Destination
Animaux sauvages	Mort	STM <sup>(1)</sup>	STM <sup>(1)</sup> → équarrissage.	
	Blessé	O.F.B.	O.F.B. → équarrissage.	
Oiseaux	Blessé	L.P.O.	L.P.O. → vers centres de soins adaptés.	
Animaux domestiques (heures d'ouverture des STM)	Mort	STM	STM → équarrissage.	
	Blessé	STM ou Pompiers	STM appelle Chenil services pour prise en charge sur place MAIS ni les STM ni les vétérinaires ne peuvent transporter l'animal (la personne doit donc rester sur place avec l'animal en attendant Chenil services).  Si la personne ne veut/peut pas rester sur place en attendant Chenil services.	
	Sain	STM	STM → appelle Chenil services et garde l'animal aux STM en attendant sa prise en charge par Chenil services.	
Animaux domestiques (hors heures d'ouverture des STM)	Blessé	Pompiers	Ni les STM ni les vétérinaires ne peuvent prendre en charge le transport d'un animal blessé errant.	
	Sain	Gendarmerie	Gendarmerie appelle Chenil services pour la prise en charge de l'animal.	

<sup>(1)</sup>STM = Services techniques municipaux : 02.98.66.99.20 ; [servicestechniques@mairie-rosporden.fr](mailto:servicestechniques@mairie-rosporden.fr)

O.F.B. = Office Française de la Biodiversité (ex O.N.C.F.S.) : 02.98.82.69.24

L.P.O. = 02.99.27.21.13 ; [finistere@lpo.fr](mailto:finistere@lpo.fr)